


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20250408-03 Du 04 août 2025 SUBVENTIONS 2025 - 4</p>
---	---	--

Nombre de membres		Date de la convocation	28.07.2025
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	28.07.2025
En exercice	14		
Qui ont pris part à la délibération	8	Pouvoir	2

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois d'août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

**Étaient présents :** BEAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MAURICE M - BOUREILLE C (8)

**Absents :** BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - PAULET N - MAURICE N - BOUREILLE C (6)

**Secrétaire :** Sandrine JOUMARD-DESSALCES

### SUBVENTIONS 2025 - 4


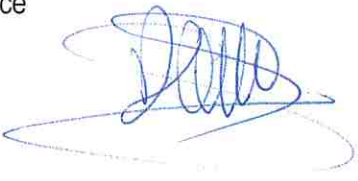
Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention de la Croix Rouge.  
Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;**

- **Décide** de ne pas accorder de subvention à la Croix Rouge pour l'année 2025.

Fait à Usson en Forez, le 6 novembre 2025.



<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--